

ont pour résultat de diminuer le nombre des crimes et de contenir des natures farouches comme celles des enfants du désert, au point que l'on y vit plus en sécurité qu'au milieu de l'Europe, qui donc osera reprocher au Législateur Hébreu de s'être montré impitoyable envers un petit nombre de coupables, pour diminuer le nombre des criminels, dompter des hommes ardents, aux passions violentes, et mettre en sûreté la vie des innocents ?

*Le vol.*—Quand un vol est commis, la restitution est obligatoire. La croyance populaire que tous les Arabes sont des brigands et des assassins est tout à fait fautive en ce qui concerne les Bédouins du Sinai (1). Sans doute, quand on traite une affaire, ils ne se font pas scrupule de mentir et d'employer tous les moyens possibles pour tromper ; mais quand on a conclu, la parole donnée est sacrée. De même quand on leur confie des personnes ou des choses, leur fidélité et leur bonne foi sont irréprochables. Si on laisse au milieu du désert, sans aucune garde, des provisions de vivres, des vêtements ou autres objets précieux, on est à peu près sûr qu'ils seront aussi respectés par les passants que si on les avait avec soi.

*Les soins domestiques.*—Aux femmes sont confiés tous les soins domestiques : elles préparent les repas, tissent les vêtements pour toute la famille et sont chargées de moudre le grain. Les meules de pierre primitives dont elles se servent pour moudre leur grain sont indubitablement semblables à celles qu'em-

(1) Elle est également exagérée pour ce qui concerne les Bédouins des confins de la Palestine et du reste de l'Arabie, comme nous le verrons plus loin.